

Compte-rendu conseil d'école du 30 janvier 2017

Etaient présents :	
- Mme Long, enseignante - Mme Choppin, enseignante - Mme Laroquette, enseignante - Mme Pattyn, directrice - Mme Texier Lagarde, enseignante - Mme Planes, enseignante - Mme Fabre, enseignante - Mme Constanti- Janvresse, parent élu FCPE - Mme Fourcade, parent élu FCPE	- Mme Moerland, parent élu FCPE - Mme Dal, parent élu Les enfants d'abord - Mme Mouzat, parent élu Les enfants d'abord - Mme Vergnières, parent élu Les enfants d'abord - M.Raysseguier, maire - Mme Pérिता, adjointe aux affaires scolaires - Mme Bellinger, coordinateur mairie enfance et jeunesse - M.Antoine, directeur adjoint de l'ALAE
Etaient excusés :	
- M. Ortala, IEN - M.Cocault, DDEN - Mme Dupont, enseignante	

I. Modification des horaires de l'école pour septembre 2017 :

La problématique est la suivante : les écoles maternelle et élémentaire ont les mêmes horaires, alors qu'elles sont éloignées géographiquement, il est donc difficile pour les parents d'amener leurs enfants dans les 2 écoles. 61 familles ont des enfants dans les 2 écoles.

Les associations de parents ont proposé de modifier les horaires de la manière suivante pour la maternelle : 8h50-11h50 le matin à la place de 8h45-11h45, 13h50-16h05 l'après-midi à la place de 13h45-16h00. Ces horaires sont compatibles avec les transports scolaires. Si l'école élémentaire avance ses horaires de 5 min, il y aura alors 10 min d'écart entre les horaires des 2 écoles.

Les familles ont été consultées sur la modification des horaires, 83,6 % des familles sont favorables à la modification.

Le conseil d'école est favorable à ces nouveaux horaires, la directrice transmettra cette proposition d'horaires au DASEN par l'intermédiaire de l'IEN. La décision de modification des horaires revient au DASEN.

La mairie précise que si les horaires sont modifiés, les 10 min d'ALAE mises en place pour permettre aux parents de faire l'aller-retour entre les 2 écoles seront supprimées.

II. Organisation pédagogiques des classes et récréation

L'organisation pédagogique des classes relève du conseil des maîtres. Comme il a été dit au 1^{er} conseil d'école, chaque élève travaille dans sa classe à son niveau de compétences. Les enfants sont parfois regroupés par niveau pour certains projets. Certains parents s'interrogent toujours sur le niveau PS/GS, il s'agit de parents d'enfants d'autres classes, les parents de cette classe sont satisfaits.

Depuis une semaine, les enseignantes ont décidé de modifier l'organisation de la récréation du matin. Dorénavant, tous les élèves iront parfois en récréation dans la petite cour, parfois dans la grande, ce qui leur permettra à tous de connaître la grande cour, et de jouer avec d'autres enfants. Le but est aussi de pouvoir ressortir les vélos.

III. Projets pédagogiques

1. Liaison avec la médiathèque :

Les 2 bibliothécaires de la médiathèque nous ont proposé un mini voyage lecture cette année, elles interviendront 2 fois dans chacune des classes pour présenter 2 livres, les élèves leur feront un retour sur le

livre qu'ils ont préféré en fin d'année scolaire. Toutes les classes participeront au voyage lecture, sauf la classe de PS qui s'est déjà engagé sur le projet sac à livres avec la bibliothèque : il s'agit de faire circuler des albums lus en classe dans les familles et sur le même principe, les enfants voteront en fin d'année pour leur album préféré. Il est important pour le bon fonctionnement de ce projet que les parents ramènent le livre le lendemain à l'école ce qui n'est pas toujours le cas.

La nouvelle médiathèque sera inaugurée le 23 février à 17h. La médiathèque possède une salle d'exposition qui pourra ponctuellement être utilisée par les écoles.

2. Carte de vœux :

Les GS des classes de Mmes Choppin et Pattyn sont passés par la mairie à leur retour de la poste pour déposer une carte de vœux à M. le Maire, qui les a accueillis et leur a montré la salle du conseil municipal et la Marianne. Le maire est favorable à une rencontre plus officielle et plus organisée l'année prochaine.

3. Projet danse : liaison GS/CP

Un professeur de danse, Sophie Igel, interviendra pendant 10 séances avec les GS à la maternelle et avec les CP à l'élémentaire, puis les GS et les CP se retrouveront sur 2 matinées et 1 journée entière. La finalité de ce projet est de créer un spectacle sur le thème de « grandir ».

Le projet est financé par la mairie.

Le projet de reprise d'un bal occitan identique à celui de l'an dernier est à l'étude en relation avec l'ALAE.

4. Prévention routière et projet vélo

Comme l'année dernière, la MAE interviendra dans le cadre de la prévention routière la semaine du 13 mars, avec une partie pratique et une partie théorique. Les enfants sont regroupés par niveau pour ces ateliers.

Les CP viendront à la maternelle pour participer à ces ateliers. Ils resteront manger à la cantine, 2 animateurs de l'école élémentaire seront présents à la maternelle pour les encadrer. Cette visite permettra aussi de faire un échange : les CP lisent des histoires aux GS /les GS racontent une histoire aux CP.

Nous reprendrons un cycle vélo en motricité au retour de vacances le jeudi, et nous solliciterons les parents qui sont disponibles pour nous aider à les encadrer.

5. Cinéma

Nous nous rendrons au cinéma le mardi 28 mars pour voir Petites casseroles.

6. Correspondance scolaire

La classe de Mme Long se rendra à St Alban le jeudi 30 mars dans le cadre de la correspondance scolaire. Les enfants partent à la journée, ils pique-niquent. La maîtresse a besoin de parents pour l'accompagner.

7. Anglais

Hélène Favre, la nouvelle animatrice ayant des compétences en anglais a été recrutée. La mairie propose de la mettre à disposition de l'école 2h par semaine, ce qui lui permettrait aux GS de bénéficier de 30min d'initiation par semaine en petit groupe d'une quinzaine d'enfants. Elle recevra la visite de 2 conseillères pédagogiques début mars, puis participera à une session d'habilitation mi-mars. Puis l'initiation pourra commencer si les résultats de ces 2 entretiens sont positifs.

Fin du conseil d'école à 18h25